

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
112-77

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 23 OCTOBRE 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Programme obligataire EMTN (Euro Medium Term Notes) : actualisation.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Par délibération n°49 de l'Assemblée départementale du 20 décembre 2012, le Département a approuvé la création et la mise en œuvre d'un programme obligataire EMTN (Euro Medium Term Notes). Outil juridique et financier, celui-ci permet d'accéder directement au marché financier par l'émission de titres de créance négociables (encadrés par les articles L211-1 et suivants du Code monétaire et financier), procurant ainsi à la collectivité des ressources de financement à un coût moindre que celles proposées par le marché bancaire classique (différence de 0,40 à 0,50% de taux d'emprunt) et assurant par ailleurs une diversification sécurisante de son financement.

Ce programme s'élève à 500 M€ dont 373 M€ ayant fait l'objet d'émissions obligataires au 31 décembre 2019. Les émissions obligataires sont réalisées dans la limite de la délégation de pouvoir en matière de dette confiée chaque année à Madame la Présidente par l'Assemblée départementale.

Afin de maintenir l'accès à une source de financement qui s'avère toujours compétitive et d'assurer la diversification des ressources départementales, il est proposé de revoir à la hausse le plafond du programme EMTN, en cohérence avec les perspectives d'investissement de la collectivité (volume net d'Autorisations de Programme de 602 M€ au BP 2020, avec un reste à financer de 2,1 Md€ fin 2020). En 2019, la collectivité a réalisé plus de 525 M€ d'investissements hors dette, en lien avec la dynamique des politiques publiques et programmes départementaux (mobilité, Agenda 21, qualité de vie de la population).

Pour 2020, le besoin d'emprunts est estimé à 250/300 M€ dont 100 M€ ont déjà été mobilisés et le solde pourrait être financé, en partie, par des émissions obligataires. Il est proposé d'organiser une augmentation du programme EMTN de 100 M€ et de porter ainsi le plafond du programme à 600 M€ afin d'assurer le financement obligataire à moyen terme.

Une augmentation plus significative (ou le lancement d'un nouveau programme) sera examinée ultérieurement, en cohérence avec les perspectives budgétaires à soumettre au BP 2021.

Telle sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

